

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DE SON
EXCELLENCE.

La Chambre prend alors en considération le discours de Son Excellence à l'ouverture de la session.

M. TUPPER: En proposant qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le gouverneur-général, en réponse au discours du Trône prononcé vendredi dernier, je me réjouis d'avoir la bonne fortune et l'honneur de le faire à une période si importante de l'histoire de notre pays. Je suis également heureux de proposer la réponse à l'adresse à une époque où le Canada est aussi prospère.

Il y a un peu plus de quinze ans, quatre colonies britanniques essayèrent ce qu'avaient tenté plus de cent ans auparavant treize colonies anglaises, et ces quatre provinces formèrent une union qui fut appelée Confédération. Depuis cette date, quelque grand qu'ait pu être l'avancement des États-Unis, et tout extraordinaire que soit leur progrès, je n'hésite pas à dire que le développement de la Confédération a été comparativement plus considérable encore. Nous pouvons dire avec orgueil que, si les revenus de l'Union américaine s'élevaient à \$29,000,000 après soixante et onze ans d'existence, par contre, les revenus de notre pays se sont accrus, depuis quinze ans, de \$15,000,000 à \$29,000,000. Il faut dire en même temps qu'en 1800 la population de l'Union américaine était aussi nombreuse que celle du Canada aujourd'hui.

Mais notre pays ne s'est pas développé plus rapidement au point de vue seulement du revenu: je suis bien aise de pouvoir ajouter que notre population s'est aussi augmentée dans une plus grande mesure. Lorsque l'union des provinces eût été consommée, lorsque la confédération devint un fait accompli, notre marche dans la voie de l'union et du progrès fut si rapide qu'elle commanda l'admiration du monde.

Il y a eu, cependant, un temps d'arrêt, et la dépression qui suivit parut nous menacer d'un sort que pas un ami de l'union n'avait prévu. On se souvient que l'un des grands partis de ce pays proclama alors qu'il pouvait ramener l'heureux état de choses qui avait été inauguré lors de la confédération.

Ce parti était alors opposé au gouvernement du jour, et il assurait que la prospérité renaîtrait et que le Canada marcherait comme jadis dans la voie du progrès, si l'on adoptait une autre politique fiscale, tandis que le ministère s'avouait, lui et son parti, incapable de faire reluire les beaux jours d'autrefois. Voilà les promesses du parti libéral-conservateur, et le peuple se prononça d'un bout à l'autre du pays, au mois de septembre 1878, d'une façon non équivoque, en faveur du programme élaboré par ce parti sur les banquettes de l'opposition. A l'avènement de nos amis au pouvoir, tout était sombre, mais l'aspect des affaires changea de suite pour le mieux.

La gauche prétend, je pense, que la prospérité qui nous est revenue avec le parti libéral-conservateur n'est pas due à la nouvelle politique fiscale, ni à la nouvelle politique des chemins de fer, et que même elle règne en dépit de l'une et de l'autre. Dans les circonstances présentes, il ne serait pas à propos de discuter cette question; mais l'on me permettra de me réjouir avec tout le monde de ce retour de prospérité depuis la mise en vigueur du nouveau tarif, retour si évident que personne ne songe à le nier.

Nous savons tous qu'après une expérience de quatre années, le gouvernement fit un appel au peuple pour demander son approbation de la politique nationale et constater s'il était resté digne de la confiance que l'électorat lui avait accordée. La majorité qui appuie le gouvernement dans cette chambre nous dit quel fut le résultat. Nous avons donc la satisfaction de savoir que la masse de la population du Canada attribue dans une grande mesure la prospérité dont elle jouit à la vigoureuse et habile administration des affaires par le gouvernement actuel.

Le gouverneur-général a exprimé le plaisir que lui faisait éprouver la paix et la prospérité qui régnaient au pays, et nous voyons aussi que la presse de l'autre côté de l'Atlantique se préoccupe du merveilleux développement de cette partie de l'empire britannique. Nous ne sommes plus à l'état de colonie: nous sommes devenus partie intégrante du royaume, et, il n'y a pas longtemps, le *Daily Telegraph* de Londres, parlait de notre pays comme de la "plus Grande Bretagne."

On a parlé du voyage prolongé du gouverneur-général du Canada, et cette allusion nous rappelle le voyage de l'éminent prédécesseur de Son Excellence. Pas un vrai Canadien n'oublie ce qu'a dit lord Dufferin des richesses et des ressources du Nord-Ouest, et le gouverneur-général actuel, imitant ce bon exemple, a voulu se renseigner à son tour; aussi, je crois que les voyages de l'homme distingué qui préside aux destinées de ce pays feront plus pour avancer l'œuvre de l'immigration à laquelle s'intéresse le ministère avec tant de succès, et populariser le Canada, que tous les agents au service du gouvernement.

La question de l'immigration a acquis de l'importance et en acquiert chaque jour davantage. Il y a plus de quarante ans, la population de l'Angleterre fut étonnée d'apprendre qu'en 1841, pas moins de 106,000 sujets de la reine Victoria avaient quitté les Îles Britanniques pour se rendre non-seulement aux colonies, mais aux États-Unis d'Amérique. La nouvelle provoqua beaucoup de commentaires. Jamais, disait-on, depuis l'invasion de l'empire romain par les Goths et les Huns, pareille émigration n'avait eu lieu.

Aujourd'hui, loin que 106,000 hommes quittent nos rivages dans un but hostile, nous avons le plaisir d'apprendre que plus de 113,000 personnes sont venues grossir nos rangs durant l'espace d'une année seulement. La manière dont le département de l'agriculture est administré mérite tous les éloges. Toutes les immenses ressources de notre pays ne seraient d'aucune utilité, si nous n'avions ni bras ni capitaux pour les exploiter; et, si l'immigration a été extraordinaire, nous ne devons pas seulement l'attribuer à la Providence et à la politique nationale, mais au directeur du département de l'agriculture.

Outre que le nombre des immigrants, l'an dernier, a été plus considérable qu'auparavant, le coût *per capita* a été, d'autre part, tellement bas que l'économie la plus stricte ne saurait y trouver à redire. Comme je l'ai déjà dit, plus de 113,000 immigrants vinrent s'établir au pays en 1882 au prix de \$3.00 par tête. En 1876, le nombre en était d'environ 25,000 qui coûtèrent \$19.60 chacun. Puis, en 1881, lorsque tout allait bien et que le pays marchait à grands pas dans la voie du progrès, il ne nous arriva que 47,961 immigrants, à raison de \$6.32 *per capita*. Il est donc réjouissant de voir que, si le nombre des immigrants augmente, les dépenses qu'ils entraînent diminuent dans une étonnante proportion.

Les immigrants ne sont pas venus seuls: ils étaient accompagnés de capitaux. Je vois, d'après un calcul fait à Manitoba il y a quelque temps, par un homme compétent, que les immigrants ont apporté en 1882 plus de \$10,000,000 en argent au Nord-Ouest.

Ces chiffres pourront sembler suspects; mais je dois dire qu'ils me sont fournis par la plus haute autorité sur la matière à Manitoba. Le fait que nous suivons de très près nos voisins, et que la différence dans la proportion des immigrants qui s'établissent aux États-Unis et au Canada diminue chaque année, prouve que notre pays est de plus en plus connu à l'étranger, et que le succès de la gestion des affaires publiques est également bien connu.

Dans le bureau des patentes, qui forme aussi partie du département de l'agriculture et que surveille spécialement le ministre qui y préside, se trouve une autre preuve du progrès sensible de notre population. On n'a pas oublié qu'en 1872, l'honorable ministre actuel de l'agriculture réussit avec beaucoup d'efforts à faire passer une loi qui conférait aux individus de toutes les nationalités un privilège qui leur